

Stage et régulation des pratiques professionnelles

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5P8PBSTP

Présentation

Cet enseignement est adossé au stage de Master 1 en psychologie du développement (300 heures minimum) et vise à accompagner les étudiants dans leur immersion professionnelle.

Le stage s'inscrit dans une démarche progressive : il débute par une phase d'observation permettant aux étudiants de se familiariser avec les contextes institutionnels, les publics et les pratiques professionnelles. Il évolue ensuite vers des activités de pratique accompagnée et supervisée, pour l'acquisition de compétences.

En complément, des séances de régulation de stage sont proposées. Elles permettent aux étudiants de présenter et d'analyser des situations cliniques rencontrées sur le terrain, de réfléchir à leur posture professionnelle, et de travailler sur les dimensions émotionnelles liées à l'expérience de stage. Ces temps d'échange se déroulent en petits groupes et en grand groupe afin de favoriser la co-construction d'une réflexion clinique.

A noter que la présence aux séances de régulation de stage est obligatoire pour valider l'EC stage (session 1 ou session 2)

Objectifs

Accompagner les étudiants dans leur expérience de stage

Favoriser l'articulation entre apports théoriques et pratiques de terrain

Soutenir la réflexion sur la pratique et la posture professionnelle du psychologue

Permettre l'identification et l'élaboration des ressentis et vécus émotionnels liés à la pratique

Encourager les échanges entre pairs et la construction d'une réflexion clinique partagée

Évaluation

Session 1 : Dossier + attestation de stage + oral

Session 2 : Dossier + attestation de stage + oral

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Répartition de la note finale : 100 % TD

Compétences visées

Observer et analyser des situations professionnelles dans le champ de la psychologie du développement

Adopter une posture professionnelle adaptée au contexte institutionnel et aux publics rencontrés

Réfléchir de manière critique à sa pratique et à son positionnement en tant que futur psychologue

Participer à des échanges cliniques en groupe et contribuer à une réflexion collective

Bibliographie

Code de déontologie des psychologues (2021)

Bouvet, C. (2021). Chapitre 20. Éthique et déontologie du métier de psychologue clinicien. In Les 22 grandes notions de la psychologie clinique et de la psychopathologie (Vol. 2, pp. 335-346). Dunod.

Dupont, M., & Lebrun, P. B. (2019). Droit à l'usage des psychologues. En 50 notions. Dunod.

Contact(s)

> Laure-anne Perrin

Contact administratif

la.perrin@parisnanterre.fr

> **Camille Danner touati**

Responsable pédagogique

dt.camille@parisnanterre.fr